

TITRE PROFESSIONNEL

GESTIONNAIRE DE PAIE

Formation diplômante et professionnalisante
(certifiée et délivrée par l'État), entièrement à
distance. Examen final en présentiel sur
Muret (31)

Votre CPF, Pôle Emploi, ou votre OPCO, pourront
certainement la prendre en charge partiellement
ou totalement !



2 CCP - 449 heures + stage

CCP1 - Réaliser la gestion administrative, juridique
et la présentation des bulletins de paie-238h

CCP2 - Valoriser en paie les événements de
la vie professionnelle - 157h

Préparation à l'examen : 49h

Examen final : 5h

Entrée en formation à tout moment

**- 3 sessions d'examen par an en
mars, juin et octobre**



STATISTIQUES

Taux national de retour à l'emploi (selon
Pôle Emploi) : 60%

Taux d'obtention de la certification :
78%



LA CERTIFICATION

Date enregistrement de la
certification : 29/12/2023

Date de fin d'enregistrement de la
certification : 29/12/2028



07.78.79.63.31



julie.s@lsc31.fr